



Sans toit mais pas sans droits!

Association **Cent Pour Un Toit-01**

Fiche signalétique au 15 juillet 2026

Extrait des statuts

Article 2 : Objet

L'association a pour but de restaurer un esprit de **Fraternité** dans notre **République** et pour objet toute forme d'action de solidarité contribuant au logement provisoire de personnes ou familles sans abri et privées de l'accès au droit au logement.

Article 3 : Actions

Cent membres donateurs pour loger une famille : l'association recherche des hébergements et prend à sa charge le coût du logement. Pour ce faire, l'association assure la collecte des fonds nécessaires et la relation avec les propriétaires. La personne ou la famille accueillie est adhérente.

Date de création : Assemblée générale constitutive a eu lieu le 18 octobre 2016

Familles hébergées :

À ce jour, **l'association compte 19 appartements en location**, dans lesquels nous hébergeons 11 couples avec enfants, 4 femmes seules avec enfants, 1 couple sans enfant, 3 femmes seules ainsi que **4 jeunes majeurs**. Et nous contribuons aussi financièrement au logement d'une autre famille. Ainsi, et avec cette dernière, **nous hébergeons ou contribuons à l'hébergement de 80 personnes** (33 parents, 47 enfants ou jeunes majeurs).

En raison des mesures gouvernementales actuelles pour accorder des titres de séjours, nous constatons que de moins en moins de familles réussissent à gagner leur autonomie, c'est à dire obtenir un titre de séjour, travailler légalement, louer un logement et payer des impôts. Nous les hébergeons donc « provisoirement » de plus en plus longtemps.

Notre présence sur le département

Nous intervenons sur **l'ensemble du département de l'Ain** avec des groupes constitués dès l'origine à **Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Oyonnax**, puis à **Gex et Hauteville**. Notre association est aussi partenaire de nombreuses autres associations et structures sur le département. Nous sommes de plus en lien avec le réseau national des « Cent Pour un » qui comprend environ 70 groupes du même type en France.

Notre principe de fonctionnement :

Dès que nous avons **100 donateurs qui s'engagent à donner 6€ minimum** pendant au moins 2 ans, nous pouvons louer un nouvel appartement dans le parc privé ou social!

Notre budget annuel est d'environ 140 000€ et permet de payer les loyers, charges locatives, assurances, entretien des appareils de chauffage, et, pour certains appartements, le coût des fluides (eau, gaz et élec...). Il est rendu possible grâce à presque 800 donateurs dont **610 réguliers (en 2025)** auxquels s'ajoutent donateurs occasionnels et dons exceptionnels.

**« Quand on a une vie meilleure que les autres, on construit
une table plus grande, pas un mur plus haut ! »**

Association Cent pour un toit-01 – Maison de la Culture et de la Citoyenneté – 4, Allée des Brotteaux CS 70270 –
01006 BOURG EN BRESSE CEDEX – N° SIRET : 824 062 814 00010 – Code APE : 8899B

Contact : centpouruntoit01@gmail.com – Tél : 07 49 25 21 03

<https://www.facebook.com/centpouruntoit01>

<https://www.centpouruntoit01.org>